

SBSP INFORMATION GENERALE

Fondée en 1951, la **Société Belge des Sciences Pharmaceutiques** a pour but de promouvoir la recherche dans le domaine des sciences pharmaceutiques tant au niveau national qu'international.

Différentes initiatives ont été prises dans ce sens :

- De jeunes scientifiques ont l'occasion de présenter les résultats de leur recherche à l'occasion du **Forum annuel des Sciences Pharmaceutiques**. A côté des présentations orales par les membres, la Société invite au moins un conférencier étranger pour y donner une conférence plénière.
- Tous les 2 ans, la Société consacre le travail d'un jeune chercheur en lui décernant le **Prix National** d'un montant de 1250 €. Ce sont des thèses de doctorat ou des travaux équivalents qui peuvent être présentés pour ce Prix National.
- Afin de faciliter la participation active à des congrès internationaux, la Société accorde des **Bourses de voyage** d'un montant de 500 € maximum. Le paiement de cette bourse implique que les documents de débours originaux soient remis à la Société. L'âge limite pour l'obtention de ces bourses est fixé à 35 ans et le nombre de bourses est limité à une bourse par service et par an.
- Le **Prix International** d'un montant de 2000 € a pour but de faire connaître la Société à l'étranger. Ce prix récompense des recherches récentes dans le domaine des Sciences Pharmaceutiques. Des experts nationaux et internationaux sélectionnent les candidats. Les disciplines couronnées dans le passé sont : l'analyse des médicaments, la biologie pharmaceutique, la technologie pharmaceutique la chimie médicale et la toxicologie.
- Tous les 4 ans (jadis tous les 3 ans), la Société Belge des Sciences Pharmaceutiques organise l' "**International Symposium on Drug Analysis**". Ces symposia ont toujours lieu en Belgique (Bruxelles 1983, Bruxelles 1986, Antwerpen 1989, Liège 1992, Leuven 1995, Bruxelles 1998, Bruges 2002, Namur 2006, Anvers 2010, Liège 2014, Louvain 2018 et Mons 2022). Ces congrès qui attirent des scientifiques de pointe du monde entier occupent une place unique de par leur spécificité.

Comment devenir membre de la Société Belge des Sciences Pharmaceutiques?

Les candidats membres doivent présenter leur candidature par écrit et faire contresigner cette demande par deux membres effectifs. Les candidats sont présentés au cours de l'assemblée générale annuelle de l'année suivante.

Pour tout renseignement pratique, vous pouvez vous adresser directement à l'adresse suivante.:

www.bsps.be

SOCIETE BELGE DES SCIENCES PHARMACEUTIQUES

137, rue Stévin
1000 Bruxelles

Tél.:
+32 2 609 46 25 (Apr. J. Saevels, secrétaire)
Email: jan.saevels@apb.be